

Les 1^{res} Rencontres VRM

Compte rendu de la plénière

29 octobre 2009

École d'architecture de l'Université Laval et Musée de la civilisation

Québec

Propos recueillis par Annie-Claude Labrecque

Pour conclure cette journée d'échanges et de discussions, trois interventions pertinentes ont permis de faire une certaine rétrospective des enjeux et défis présents et futurs du monde municipal, présentés dans les différents cafés. La plénière a également permis de mettre de l'avant des prospectives intéressantes pour l'avenir de diverses questions touchant le monde municipal québécois. Voici donc un résumé des interventions et des discussions échangées avec la salle.

Premier intervenant : Jean-Pierre Collin

Suite aux différents sujets abordés au cours de la journée, il peut être possible de mettre deux questions en débat. Premièrement, la question d'échelle. Il a été remarqué que les expérimentations porteuses d'avancées sont généralement appliquées à l'échelle locale ou microlocale. À l'inverse, il semble y avoir beaucoup plus d'incompatibilités ou d'incompréhensions lorsqu'un projet (plan d'urbanisme, schéma d'aménagement) doit s'appliquer à une échelle plus large. En effet, les formalités peuvent grandement compliquer les processus de mise en place de mesures et la multiplication des acteurs complique pour sa part les processus d'échanges, chacun voulant demeurer sur ses positions pour conserver ses acquis. La question de l'échelle peut aussi se jumeler à la question du temps. Il faut mener des combats que l'on sait pouvoir gagner et ainsi miser sur des projets ou des interventions pouvant générer des résultats concrets dans un temps donné. Si un projet n'apporte aucun changement dans le temps, il faut considérer l'existence de problèmes de fonctionnement. Les opérations menées doivent inclure des moments où il est possible de voir clairement l'avant et l'après.

La deuxième question abordée ici est celle de l' élu local, de sa place, de son rôle et des caractéristiques de son métier. Il faut se pencher sur cette question compte tenu qu'elle a été totalement évacuée des réflexions menées au cours de la journée. Ce phénomène d'évacuation de l' élu est aussi présent dans d'autres contextes, comme par exemple lors de réflexions menées par des groupes d'experts sur des projets d'aménagement. Pourquoi cette absence des élus? Pour quelles raisons est-ce qu'ils ne s'impliquent pas? Du même coup, il pourrait être intéressant de se questionner sur les nouveaux enjeux municipaux et sur la manière dont les élus s'approprient ceux-ci. Il faut faire évoluer les conceptions du monde municipal et discuter ouvertement de certaines fonctions municipales, telles que le déneigement, la voirie ou le service d'égouts et d'aqueduc, que l'on croit acquises et sans enjeux importants. Pourtant, ces éléments clés des fonctions municipales sont au centre de nouveaux enjeux municipaux tels que le développement durable. Il faut donc les réintégrer dans les exercices de réflexion.

Deuxième intervenant : Réjean Lemoine

Monsieur Lemoine partage durant son intervention une série de réflexions influencées par son parcours professionnel de 10 années en tant qu' élu et de 15 ans en journalisme. Il mentionne que les municipalités et les villes sont les entités qui se retrouvent avec beaucoup de problèmes concrets, surtout à cause de la proximité qu'elles détiennent avec la population, et qu'indéniablement, on leur demande d'être plus avant-gardistes que les autres paliers de

pouvoir dans la genèse de solutions à ces problèmes. Malheureusement, force est de constater que les villes et les municipalités ont rarement les moyens de combler les diverses demandes qui leurs sont faites.

Ensuite, Lemoine se dit surpris de voir le consensus présent entre les chercheurs au sujet du développement durable. Il ne semble pas y avoir de débats d'idées ou d'idéologies opposées sur la manière de concevoir et de vivre le développement durable. Il y a d'autant plus de surprises face audit consensus théorique que celui-ci s'oppose drastiquement aux pratiques quotidiennes de vie et de consommation de la population. Il existe bel et bien une pratique du développement durable et de l'écologisme à très petite échelle (recyclage, utilisation du transport en commun), mais il n'y a que peu de modifications profondes des modes de vie. Il y a donc un clivage important entre les discours et les pratiques.

Au sujet de la consultation, cependant, il semble exister moins de consensus entre les experts, les élus, la population et les médias. Ceci mène à un questionnement sur les notions de démarche de consultation et de démarche de référendum, deux systèmes pouvant être appliqués dans les municipalités. Un des dangers de la politique municipale est la très faible présence (ou la quasi-absence) d'opposition ou de contre-pouvoir. Les élus municipaux se retrouvent avec une grande marge de manœuvre, surtout depuis les fusions (les villes étant plus grandes et plus anonymes, elles ne favorisent plus les échanges, les débats et donc la participation citoyenne). Pour qu'un processus de consultation soit efficace, il doit être fait avec une grande honnêteté, c'est-à-dire que le processus décisionnel doit être fait après l'activité d'échange avec les citoyens et non avant. De plus, pour qu'une consultation soit efficace, le citoyen doit être conscient qu'il a un certain pouvoir sur le déroulement des choses sans pour autant détenir le mot de la fin. Il est donc primordial d'établir un équilibre dans le processus de consultation entre le pouvoir public (qui peut s'exprimer et même influencer les décisions) et le pouvoir décisionnel de l' élu.

Troisième intervenante : Perla Serfaty-Garzon

C'est avec des idées quelque peu impressionnistes que la dernière intervenante aborde les grands thèmes de la journée. Pour ce qui est du développement durable, il semble y avoir un problème important dans l'intelligibilité du discours qui n'est pas fragmenté, compartimenté et donc partagé. Les catégories du discours se chevauchent. Il faut donc le vulgariser afin de mieux le transmettre. Ce qui semble également nuire aux principes du développement durable, c'est le poids des idéologies et des modes de vie. Les modes de vie basés sur la voiture, la vie en banlieue, l'unifamiliale, la consommation de biens sont de véritables succès qui n'incitent pas, à première vue, à l'adoption d'un mode de vie plus restrictif et moraliste. Il y a aussi le poids des idéologies et des pratiques de vie qui encouragent l'individu et la vie privée, alors que le développement durable doit être soutenu par des idéaux de collectivisme, de bien collectif et social. Pour que le développement durable soit un succès, cela suppose donc de véhiculer de nouvelles valeurs plus moralistes, restrictives et de solidarité collective.

Pour ce qui est de la notion de diversité, il est problématique de voir la montée d'un discours prônant l'homogénéité de la ville. Diversité est synonyme de ville et doit le demeurer. Le désir de ségrégation par quartier, par revenu ou par groupe d'âge, alors qu'il est perçu comme un signe de progrès, doit être remis en question, car il devient l'apanage d'une minorité voulant s'isoler du reste. Ce qui est le plus inquiétant, c'est que ce modèle du privilégié devient LE modèle auquel on doit aspirer. Il est nécessaire de faire un travail d'éducation permettant de

démontrer que plus un groupe reste ensemble, moins il y a d'avancements, d'innovations, car l'homogénéité conforte l'individu dans un individualisme certain, dans une sécurité qu'il se fabrique, dans une routine et une intimité qui lui semblent essentielles. Malheureusement, plus on évolue vers une ville homogène, plus cette ville devient dangereuse, car les individus se créent un sentiment d'insécurité dès qu'il y a quelque chose qui semble hors norme. Il en découle une multiplication des représentations de l'insécurité. Il faut donc réellement travailler à la mise en place d'une vraie diversité sociale, qui se veut la donnée fondamentale de l'urbanité.

En dernier lieu, il est vrai que la consultation est un processus démocratique qui a sa raison d'être, mais le problème est qu'on ne sait pas réellement comment l'utiliser ou l'appliquer. Il n'y a pas de recette miracle. La vérité est que nous n'avons pas trouvé LA formule qui convient. Une chose est certaine, il faut établir une intention de consultation. Il doit y avoir des relations, des rapports et des échanges honnêtes entre l'élu, la ville, le technocrate et le citoyen. Il faut établir une crédibilité mutuelle. Finalement, la consultation peut être efficace lorsqu'il y a un enjeu de proximité qui est impliqué. La participation émerge lorsqu'un questionnement porte sur une situation ou une réalité que le citoyen connaît bien ou qui le touche personnellement.

Interventions de la salle – Échanges et discussions

Jean-Pierre Collin, de l'INRS-UCS, revient sur l'idée que l'on évoque souvent les beaux quartiers des années 1920 et 1930 comme étant des exemples de robustesse du passé en comparaison avec le caractère éphémère de plusieurs constructions contemporaines. Mais il faut noter que le quartier pris en exemple aujourd'hui est loin d'être ce qu'il était autrefois. Ce n'est plus le même quartier. De plus, la robustesse des constructions peut être relative étant donné qu'elle peut représenter seulement le fait que les bâtiments ont été conservés volontairement, alors que d'autres ont été détruits tout aussi volontairement pour faire place à d'autres.

Pour ce qui est de l'appréhension qui se développe face à la mixité urbaine, il est important de considérer le phénomène dans son ensemble et, surtout, dans une perspective historique influencée par de multiples circonstances. Le changement, quel qu'il soit, doit être vu dans la longue durée et il faut être conscient que les résultats de ces changements ne seront jamais ce qui était d'emblée prévu. Il faut relativiser.

Louise Quesnel, professeure émérite de l'Université Laval, avance que les élus ont été laissés de côté lors des discussions car les questions posées lors des cafés n'étaient pas réellement liées à leur réalité. Elle ajoute que pour diverses raisons, la dynamique de la politique municipale n'est pas favorable pour le moment à de grandes politiques de développement durable. Il y a un éclatement de la classe politique qui empêche la création de grands principes, il y a un manque de leadership sur cette question dans la classe politique, les pouvoirs sont grandement individualisés et il y a une place importante laissée aux indépendants. Ensemble, ces réalités ne sont pas propices à la création d'une vision globale sur le développement durable.

Jason Prince, de l'École d'Urbanisme de l'Université McGill, mentionne qu'à Montréal, la ville a un plan de transport qui lui est propre, mais que le ministère des Transports du Québec (MTQ) s'impose souvent comme supérieur à l'autorité municipale. Ainsi, il est vrai que les villes peuvent agir en tant qu'entités politiques, mais leurs gestes se voient limités à cause d'autres structures gouvernementales. Pour de grands enjeux globaux, tels que le transport ou le développement durable, il est nécessaire d'établir un leadership qui provienne d'échelles plus

hautes que le municipal, idéalement du provincial. Il est nécessaire de prendre des décisions fermes et de s'en tenir à celles-ci afin de mettre en place de véritables mesures pour le développement durable, à une échelle autre que seulement locale et microlocale.

Laurence Bherer, professeure de sciences politiques à l'Université de Montréal, mentionne que nous sommes toujours dans un processus d'expérimentation pour ce qui est de la consultation publique. Il est décourageant de voir la montée de nouvelles pratiques dites innovatrices dans le monde municipal (telles que le développement laissé au privé) qui provoquent une marginalisation de la consultation publique. Le statu quo qui existe présentement dans la manière de faire la consultation publique vient du fait qu'il y a une crainte de la possibilité de perdre des acquis en consultation alors même que le besoin de réformer le principe en entier est criant. Par crainte de perdre encore plus, les organismes de consultation, tels que le BAPE ou les conseils de quartier, demeurent avec leurs anciens modes de fonctionnement, même si cela revient à accepter leur affaiblissement.

Nik Luca, professeur de design urbain et d'urbanisme à l'Université McGill, se questionne sur ce qu'une ville peut réellement faire pour influencer le pouvoir supérieur. Jusqu'à maintenant, les villes québécoises, peu importe leur taille, n'ont pas osé s'imposer au pouvoir supérieur et, lorsqu'il y a eu de légères tentatives, les villes se sont vite fait remettre à leur place en se faisant mentionner qu'elles n'étaient que des créations des provinces, et donc des subordonnées. Il ne semble donc pas possible pour les villes de se faire respecter. Jamais elles ne sont considérées comme étant des partenaires à part entière.

En conclusion, d'autres participants interviennent en mentionnant que les réalités des villes sont très peu prises en considération par les pouvoirs supérieurs. La Loi de l'aménagement et de l'urbanisme traite toutes les villes de la même manière, peu importe leur taille et leurs réalités propres. Il est primordial de revoir les cadres d'application de la loi, de l'adapter. Il faut laisser une place à l'innovation. De bonnes idées sont souvent mentionnées ou mises de l'avant, mais le monde juridique encadre sévèrement le politique et rend moins mobiles les décisions ou les tentatives d'innovations. Il faut également revoir les relations entre les différents intervenants impliqués dans le développement urbain. Malheureusement, peu de gens questionnent ou mettent en doute. On se contente souvent d'appliquer et d'éviter de trop grands changements au niveau des relations de pouvoirs entre le palier municipal et le palier provincial.

***Propos recueillis et mis en forme par Annie-Claude Labrecque
15 novembre 2009***